

La Chape Liquide®



Un modèle de sol



Economique et performante, **La Chape Liquide®** permet de réaliser des sols parfaitement plans.



LA CHAPE LIQUIDE

La Chape Liquide®

Chape de Sol



Économique et performante, La Chape Liquide® permet de réaliser des sols parfaitement plans.

La Chape Liquide® est un mortier prêt à l'emploi autonivelant et autolissant pour la réalisation de chape de sol flottante ou désolidarisée destinée à recevoir tous types de revêtement.

A l'intérieur de tous les bâtiments (résidentiels et hors résidentiels) et sur tous les types de supports neufs ou anciens, La Chape Liquide® est idéale en :

- Planchers chauffants et rafraîchissants
- Chape de grande superficie
- Chape flottante sur isolant thermique ou acoustique
- Réhabilitation et rénovation de plancher

La Chape Liquide® répond aux tendances actuelles de la construction : optimisation des coûts et des délais de construction, amélioration de l'esthétique, des conditions de travail avec une plus grande flexibilité dans l'organisation tout en respectant l'environnement.



La Chape Liquide®

Chape de Sol



La Chape Liquide® est un mortier fluide à base de sulfate de calcium, préparé industriellement en centrale à béton et mis en œuvre sur chantier par pompage.

■ Une planéité parfaite et des finitions de qualité à coût réduit

→ Grâce à la suppression possible des enduits de ragréage ou surfacage, la mise en œuvre directe des revêtements est plus économique et plus rapide.

■ Des performances mécaniques exceptionnelles

→ Mortier classé C20 F4 selon la Norme Européenne EN 13813, La Chape Liquide® supporte des cloisons jusqu'à 150 kg/ml.

■ Des plannings plus courts

→ Des sols accessibles et disponibles plus rapidement : circulation à partir de 24 H après le coulage, mise en charge totale et mise en chauffe à 7 jours.

■ Des performances acoustiques et thermiques très élevées

→ Associée à un résilient ou à un isolant (PSE, PSE élastifié, laine minérale, mousse isolante, isolant mince...), La Chape Liquide® permet de répondre aux réglementations thermiques et acoustiques les plus exigeantes (NRA, NRT...).

■ Des chapes moins épaisses et 2 fois plus légères

→ Pouvant être appliquée en plus faible épaisseur (2,5 cm minimum), La Chape Liquide® est jusqu'à 2 fois plus légère qu'une chape classique.

■ Une garantie de résultat

→ Formulée en centrale à béton, contrôlée jusque sur le chantier, prête à l'emploi et mise en œuvre par des applicateurs spécialisés, formés et agréés, La Chape Liquide® est moins soumise aux aléas de chantiers. Elle vous apporte des performances mécaniques exceptionnelles et garanties.

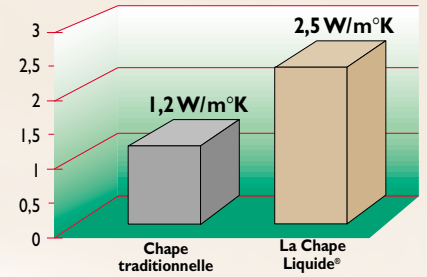
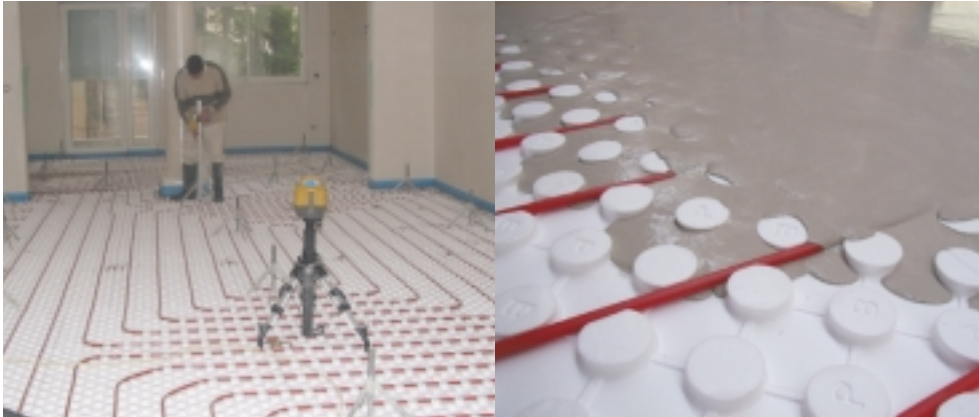
■ Un produit respectueux de l'environnement

→ En valorisant des co-produits industriels et grâce à des procédés de fabrication à très faible dépense énergétique, La Chape Liquide® participe à la préservation de l'environnement.



La Chape Liquide®

Planchers Chauffants et Rafrâchissants



Conductivité thermique
 λ (W/m.°K)

CSTB SM/01-0007

Les planchers chauffants et rafraîchissants présentent de nombreux avantages unanimement reconnus : température ambiante uniforme et très confortable, gain de place, faible consommation d'énergie...

Compatible avec tous les systèmes de chauffage au sol par eau basse température, La Chape Liquide® est, sans conteste, la chape la plus adaptée et la plus performante pour ce procédé de chauffage.

Un coût de fonctionnement encore plus économique

→ L'enrobage parfait des éléments chauffants et la conductivité thermique élevée de La Chape Liquide® (lambda 2,5 W/m²K - CSTB n° SM/01-0007) améliore le rendement énergétique d'un plancher chauffant, limite les déperditions thermiques et vous permet de bénéficier d'économies d'énergie supplémentaires.

Des plannings plus courts

→ Des sols accessibles et disponibles plus rapidement : circulation 24 H après le coulage, mise en charge totale à 7 jours.
→ Mise en chauffe plus rapide (à 7 jours au lieu de 14 pour les chapes classiques).
→ Mise en œuvre des revêtements plus rapide (typiquement à 21 jours au lieu de 35 pour les chapes classiques).

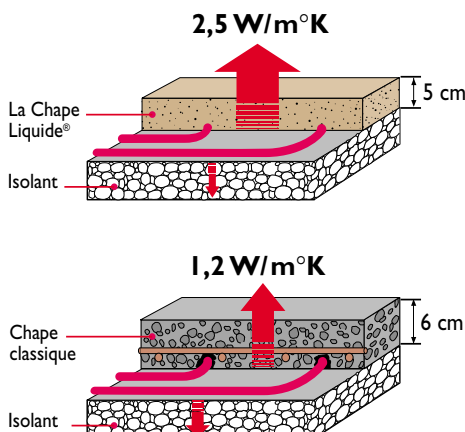
Des revêtements de sols plus esthétiques

→ Sans joint de fractionnement jusqu'à 300 m² en plancher chauffant (40 m² pour les chapes classiques), La Chape Liquide® préserve l'esthétique de vos revêtements de sols.

Une plus grande souplesse de fonctionnement pour plus de confort

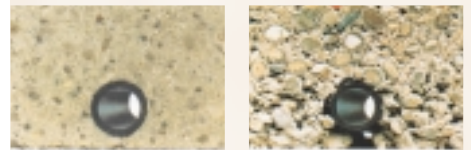
→ Grâce à une épaisseur très réduite (30 mm au dessus du tube) et une conductivité thermique élevée (2 fois plus élevée qu'une chape classique), la très faible inertie de La Chape Liquide® permet :

- Une montée en température plus rapide.
- Une régulation plus fine pour plus de confort.
- D'abaisser la température la nuit pour encore plus d'économie.



→ La conductivité thermique, l'épaisseur et l'enrobage des éléments chauffants de la chape sont des critères déterminants dans la performance et le rendement énergétique d'un plancher chauffant.

→ Une conductivité thermique élevée, une faible épaisseur et un bon enrobage garantissent une transmission rapide et homogène du flux de chaleur pour plus de confort et d'économie.



La Chape Liquide®
enrobage parfait des tuyaux

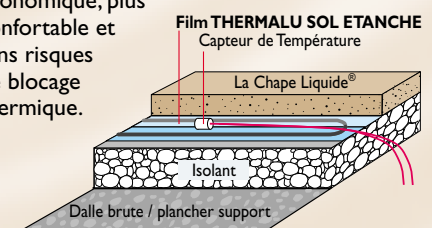
Chape classique mauvais enrobage des tuyaux

La Chape Liquide® et Thermalu

Le duo gagnant du Plancher Rayonnant Electrique !

Avis Technique CSTB n° 14/02-712

→ En associant le film chauffant Thermalu Sol Etanche comme source de chaleur et La Chape Liquide® en chape d'enrobage, vous bénéficiez d'un Plancher Rayonnant Electrique plus économique, plus confortable et sans risques de blocage thermique.



LA CHAPE LIQUIDE

La Chape Liquide®

Grande Superficie



Les hautes performances mécaniques, la très grande productivité de mise en œuvre et l'exceptionnelle stabilité dimensionnelle de La Chape Liquide® en font la solution idéale pour les grandes superficies.

Compatible avec tous les supports neufs ou anciens, La Chape Liquide® répond aux exigences les plus élevées tant en logement qu'en non résidentiel (hôpitaux, écoles, hôtels, salles de sports, sols techniques...).

■ Une planéité parfaite et des finitions de qualité à coût réduit

→ Grâce à la suppression possible des enduits de ragréage ou de surfacage, la mise en œuvre directe des finitions est plus économique et plus rapide.

■ Une mise en œuvre optimisée

→ Sans joint de fractionnement jusqu'à 1000 m² (50 m² pour les chapes classiques), La Chape Liquide® préserve l'esthétique de vos revêtements de sols.

→ Pas besoin d'armature métallique.

→ Des épaisseurs réduites (25 mm minimum).

→ Suppression possible des opérations de ravoilage (les gaines non regroupées peuvent être intégrées dans l'épaisseur de la chape).

■ Des plannings plus courts

→ Des sols accessibles et disponibles plus rapidement : circulation à partir de 24 H après le coulage, mise en charge totale à 7 jours.

■ Une organisation de chantier facilitée

→ Pas de silo de stockage ni de palette sur site.

→ Pas de grue pour l'approvisionnement en étage.



LA CHAPE LIQUIDE

La Chape Liquide®

Réhabilitation - Rénovation

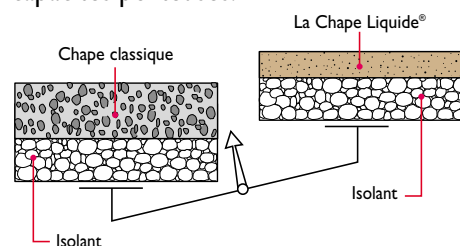


La légèreté, les capacités de rattrapage de défaut de planéité et les épaisseurs réduites de La Chape Liquide® en font la solution idéale pour la rénovation et la réhabilitation des sols.

Grâce à sa mise en œuvre par pompage, La Chape Liquide® permet d'atteindre tous les chantiers y compris les plus difficiles d'accès.

■ Des chapes moins épaisses (2,5 cm minimum) et plus légères

→ Environ 50 kg/m² pour 2,5 cm, La Chape Liquide® permet la remise à niveau de tous les supports y compris les planchers bois aux très faibles capacités porteuses.



■ Une planéité parfaite et des finitions de qualité à coût réduit

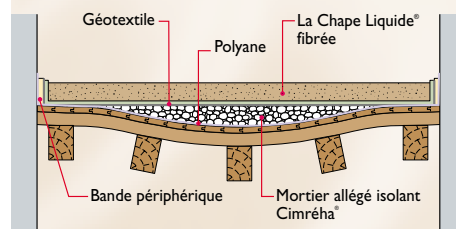
→ Grâce à la suppression possible des enduits de ragréage ou surfacage, la mise en œuvre directe des finitions est plus économique et plus rapide.

■ Des performances acoustiques et thermiques très élevées

→ A épaisseur égale de plancher, La Chape Liquide® permet d'augmenter les épaisseurs d'isolant pour répondre aux exigences thermiques et acoustiques les plus élevées.

■ Un planning plus court et une mise en œuvre optimisée

- Des sols accessibles et disponibles plus rapidement : circulation 24 H après le coulage, mise en charge totale à 7 jours.
- Sans joint de fractionnement jusqu'à 1000 m² (50 m² pour les chapes traditionnelles), La Chape Liquide® préserve l'esthétique de vos revêtements de sols.
- Pas besoin d'armature métallique.
- Suppression possible des opérations de ravoilage (les gaines non regroupées peuvent être intégrées dans l'épaisseur de la chape).



Pour les planchers les plus déformés, les fortes compensations de niveaux sont idéalement réalisées avec le mortier allégé isolant **Cimréha®**.



LA CHAPE LIQUIDE

La Chape Liquide®

Performances et Caractéristiques



■ Résistances mécaniques

→ Selon la Norme Européenne EN 13813, le mortier La Chape Liquide® est classé C 20-F4 :

- Résistance en compression ≥ 20 Mpa (à 28 jours)
- Résistance en flexion ≥ 4 Mpa (à 28 Jours).

■ Caractéristiques

- Densité 2,1 (+/- 0,1) après séchage
- Conductivité thermique : 2,5 W/m^{°K} **CSTB SM/01-0007**
- Coefficient de dilatation thermique $\leq 0,012$ mm/m.°K
- Réaction au feu : M0 Incombustible, A1_{FL} (décisions 2000/605/CE et 96/603/CE)
- Classement UPEC : U4 P3 E2 C2



■ Mise en œuvre

Formulée en centrale à béton, La Chape Liquide® est livrée sur chantier par camion malaxeur. La mise en œuvre est assurée par un applicateur professionnel spécialisé, agréé La Chape Liquide®, ayant reçu une formation spécifique théorique et pratique.

D'une incomparable productivité, la mise en œuvre se décompose en 3 phases :

- Préparation du support (pose de la couche de désolidarisation, des protections périphériques, réglage du niveau au laser).
- Coulage de la chape (mise à niveau, égalisation de la surface).
- Finition (élimination de la pellicule de surface)



Après séchage, la réception s'effectue en vérifiant l'humidité résiduelle.

■ Précautions d'emploi

Les supports seront résistants, propres et secs.

La Chape Liquide® est utilisée à l'intérieur des locaux. Durant la prise (24 premières heures après le coulage), la chape sera protégée des risques de pluie, courants d'air et d'ensoleillement direct.

Les siphons de sol ne sont pas admis.

Les cloisons séparatives à hautes performances acoustiques et les cloisons lourdes doivent être réalisées avant la chape.

La Chape Liquide® doit être fibrée sur support bois, chape asphalte, ancien revêtement imputrescible sur envers mousse et enrobage de film chauffant électrique Thermalu Sol Etanche.



LA CHAPE LIQUIDE